

bilan de la sécurité routière

SECURITE ROUTIERE

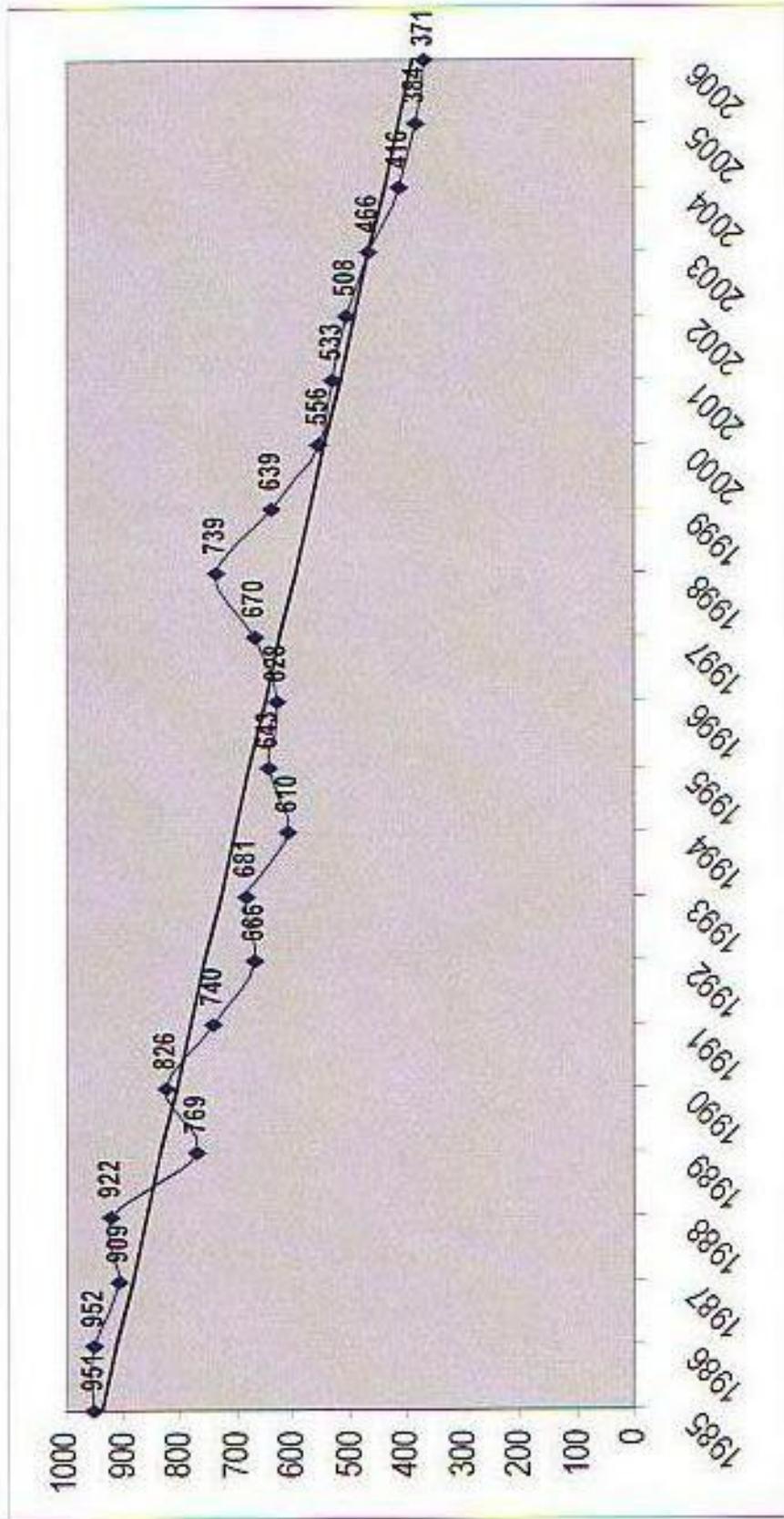
EVOLUTION DE L'ACCIDENTOLOGIE DE 2002 A 2006 DANS LE DEPARTEMENT

	2002	2003	2004	2005	2006
Accidents	513	468	423	384	376
Dont mortels	32	14	20	20	22
Nombre de tués	34	15	23	20	22
Blessés Hospitalisés (graves)	119	110	70	159	161
Blessés non hospitalisés (légers)	553	499	491	355	333
<i>En pourcentage accidents mortels</i>					
Hors agglomération	80 %	90 %	50 %	80 %	78 %
En agglomération	20 %	10 %	50 %	20 %	22 %
<i>Fréquence d'apparition des principaux facteurs dans les accidents mortels</i>					
Vitesse inadaptée	35 %	26 %	50 %	35 %	22 %
Alcool et drogue au volant	27 %	20 %	55 %	25 %	36 %

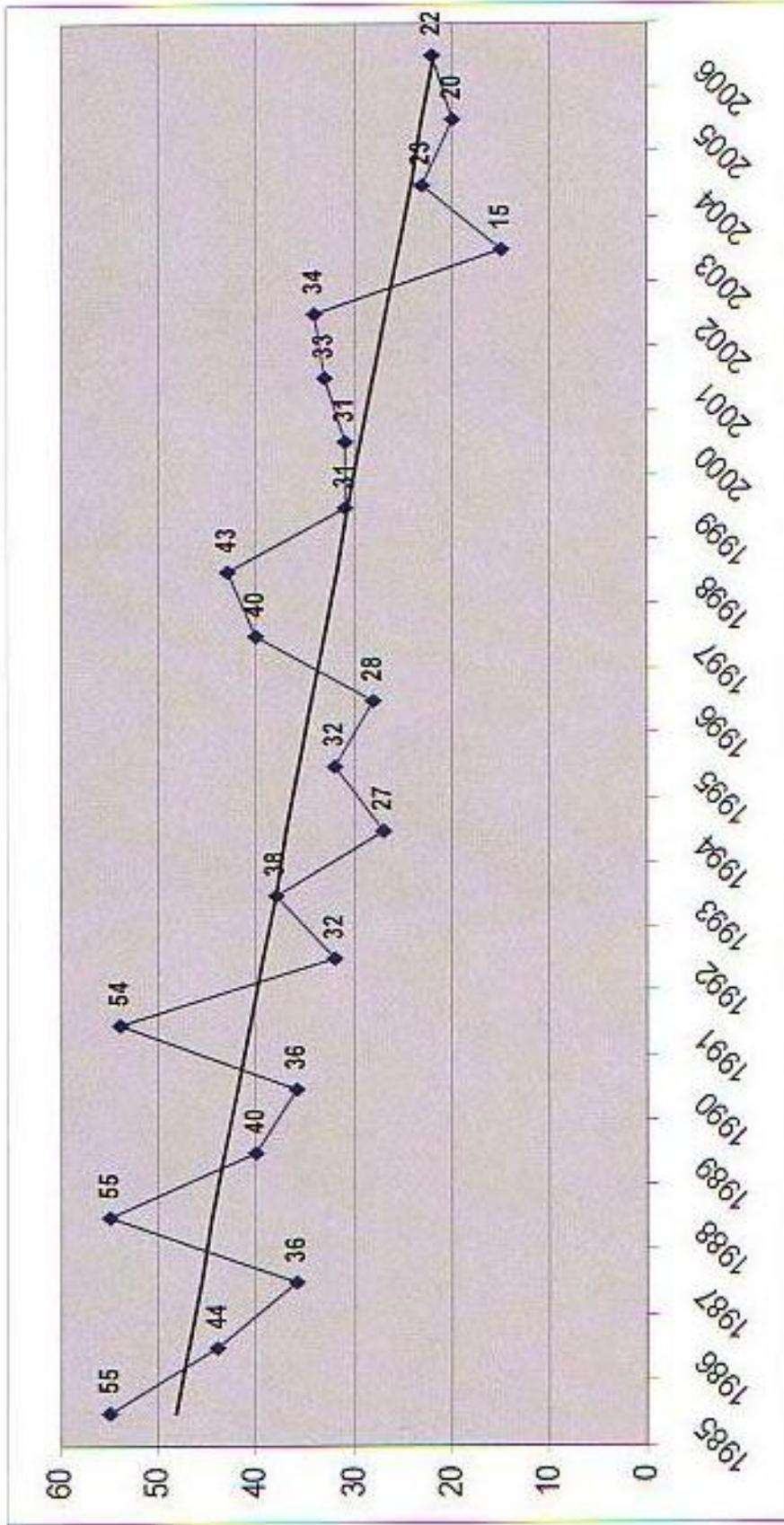
**Bilans mensuels des opérations de sécurité routière
Année 2006
Département des HAUTES-PYRENEES**

HAUTES - PYRENEES	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Octobre	Nov	Déc	Année
Nombre d'accidents corporels	31	23	30	20	28	32	40	38	24	39	38	33	376
rappel année précédente	30	20	41	21	34	41	34	31	35	28	33	36	384
Nombre de tués	2	0	2	0	3	6	2	1	1	3	1	1	22
rappel année précédente	2	1	4	1	0	3	3	3	1	0	1	1	20
Nombre de blessés hospitalisés	10	5	5	6	4	31	17	20	13	19	21	10	161
rappel année précédente (graves)	10	5	15	7	13	16	13	17	17	11	30	6	159
Nombre de blessés non hospitalisés	27	28	33	18	28	13	37	33	22	23	33	39	333
rappel année précédente (légers)	32	21	46	18	33	31	26	26	30	29	15	46	356
Nombre dépistages alcoolémie	5 626	4 869	4 656	5 644	4 795	4 412	4 838	4 137	3 912	4 953	5 217	5 274	58 130
rappel année précédente	5 243	4 536	5 431	4 922	4 562	5 263	4 397	4 822	5 554	6 184	4 145	4 291	59 510
Nombre de dépistages positifs	68	96	76	84	93	73	79	74	64	99	96	103	1 004
rappel année précédente	102	70	99	98	96	86	66	46	100	113	69	62	1 012
Nombre P.-V. excès de vitesse	368	371	342	512	496	396	437	278	396	619	373	364	4 952
rappel année précédente	317	261	296	228	200	256	186	186	302	561	374	390	3 536
Nbre permis retenus, suspendus	28	43	52	28	34	22	17	25	29	39	38	35	390
rappel année précédente	56	47	58	49	55	46	50	19	46	49	29	34	538
dont suite alcoolémie excessive	23	34	44	23	30	21	16	24	22	34	31	29	330
rappel année précédente	47	36	41	32	44	37	40	16	38	42	21	25	416
dont suite à excès de vitesse	6	9	8	5	4	1	2	1	7	5	7	6	60
rappel année précédente	9	11	17	17	11	9	10	3	8	7	8	9	116

HAUTES-PYRENEES : NOMBRE D'ACCIDENTS CORPORELS DE 1985 à 2006



HAUTES-PYRENEES : NOMBRE DE TUES DE 1985 à 2006



RADARS AUTOMATIQUES

TOTAL DES INFRACTIONS PAR APPAREILS DE CONTROLE

ANNEE 2006

		Limitation de vitesse	De 0 à 20 km/h	entre 20 et 30 km/h	entre 30 et 40 km/h	entre 40 et 50 km/h	> 50 km/h	Total
Radars fixes	Ibos RN 117	90 km/h	1088	55	9	1	4	1157
	Tarbes RD 935	50 km/h	12873	614	200	53	57	13797
	Lutilhous A 64	110 km/h	30655	2841	827	302	160	34785
	Hêches RD929	90 km/h	306	20	6	6	3	341
	ESCONDEU AX RN 21	70 km/h	1133	69	10	2	0	1214
Radar mobile Gendarmerie		50 km/h	766	47	11	1	0	825
		70 km/h	53	2	0	0	0	55
		90 km/h	2007	334	94	21	4	2460
		130 km/h	5033	231	61	16	4	5345
Radar mobile DUMZ Pau		50 km/h	407	61	6	1	0	475
		90 km/h	4	1	0	0	1	6

PLAN DEPARTEMENTAL D'ACTIONS DE LA SECURITE ROUTIERE

Le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) permet d'afficher la politique de sécurité routière du département tant en matière de prévention que de contrôle.

1- En matière de prévention:

L'analyse de l'accidentologie 2006 a permis de définir 4 enjeux prioritaires:

- la formation et la sensibilisation des Jeunes
- la prévention des dangers de l'alcool et de la consommation de produits stupéfiants
- l'actualisation des connaissances des conducteurs confirmés avec un effort particulier auprès des personnes âgées
- la sensibilisation des utilisateurs de deux-roues.

Le PDASR est un outil de coordination des projets des différents partenaires concernés par la sécurité routière qui recense les actions menées et les moyens engagés par chacun pour en assurer la synergie.

La mise en oeuvre de ces enjeux, par l'ensemble des partenaires se définit en terme de **projets concrétisés par des actions**. Toutes les actions engagées sont mutualisées, dans le respect des spécificités de chacun, afin de garantir une démarche globale et cohérente.

Dans le cadre du **PDASR 2007**, **81 actions** sont retenues et financées par la Préfecture des Hautes-Pyrénées. Ces opérations sont présentées par les partenaires du réseau associatif de la sécurité routière et par les services de l'Etat :

- **43 actions en direction des Jeunes**, en milieu scolaire et centre de loisirs (théâtre de marionnettes sur la sécurité routière, formation à l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière.....)
- **11 actions de sensibilisation sur les dangers de l'alcool au volant**. Certaines de ces actions s'inscrivent dans la durée (action « s'éclater ou s'éclater », capitaine de soirée.....).
- **8 actions de sensibilisation en direction des usagers de « deux roues »** (actions menées avec la Fédération Française des Motards en Colère)
- **14 actions concernant la remise à niveau des conducteurs confirmés** (actions menées en milieu professionnel...) dont **7 actions de remise à niveau du code de la route et audit de conduite en direction des personnes âgées**
- **5 actions de communications grand public** (journée de la courtoisie au volant, actions de la semaine de la sécurité routière, salon de l'automobile).

2- En matière de contrôle:

Le PDASR comprend également un volet relatifs aux modalités locales de mise en oeuvre des contrôles routiers: le Plan Départemental de Contrôles Routiers (PDCR).

L'analyse de l'accidentologie réalisée par l'observatoire départemental de l'insécurité routière sur les années 2004-2005-2006, a permis de définir les zones sur lesquelles il convient de renforcer les contrôles routiers.

Le PDCR s'appuie sur des éléments de terrain visant à faire baisser l'accidentologie. En adaptant les contrôles à la réalité locale, leur utilité doit être de mieux en mieux perçue par tous les usagers de la route.

L'élaboration concrète du plan est réalisée sous l'autorité du Préfet et du Procureur de la République, en étroite concertation avec les différents acteurs de la sécurité routière.

Le PDCR s'articule selon 3 axes :

- la définition d'objectifs à partir de l'analyse de la situation locale
- l'optimisation des moyens en regard de ces objectifs
- l'évaluation des résultats obtenus.